

PLAN D'URGENCE RENTRÉE 2012



Après cinq ans d'une politique dévastatrice pour le service public d'Éducation, l'alternance politique doit se traduire par une véritable rupture dans la politique éducative et particulièrement pour le Second degré.

Le SNES demande donc que, dans un premier temps, un plan d'urgence soit mis en œuvre pour la rentrée 2012.

Vous trouverez ci dessous le cadre général de ce plan d'urgence.

Afin de rendre publiques les difficultés concrètes rencontrées au quotidien dans l'exercice de nos métiers et de faire vivre cette demande d'un plan d'urgence, **le SNES, le SNEP et le SNUEP proposent que dans chaque établissement les personnels se réunissent dès le mois de mai pour recenser les besoins urgents et les revendications nécessaires.**

Chaque collègue et chaque lycée peut ainsi élaborer la traduction locale de ce plan d'urgence (nombres de postes, effectifs par classes, personnels manquants, mesures pédagogiques...).

MODALITÉS

- **Rédaction dans chaque établissement des revendications** pour un plan d'urgence.
Les parents et les lycéens peuvent y être associés
- **Présentation et éventuellement vote au CA** de mai ou juin de cette liste de revendications.
- **Envoi de ces revendications** à l'Inspection académique. Vous pouvez aussi les adresser à urgencerentree2012@snes.edu et les publier sur le site du SNES.
- Vous trouverez **sur le site du SNES des outils** pour accompagner cette rédaction des revendications : www.snes.edu
- N'hésitez pas à **prendre contact avec vos sections** départementales et académiques pour plus d'aide ou d'informations.

UN PLAN D'URGENCE : CADRE GÉNÉRAL

- **Mettre fin aux suppressions de postes**
 - Rompre avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.
 - Rétablissement des postes dans les établissements les plus en difficulté.
 - Réemploi de tous les non titulaires et titularisation de ceux qui ont le plus d'ancienneté.
- **Assurer les recrutements pour l'avenir**
 - Engager, pour les stagiaires, la diminution de la part du service assuré en responsabilité devant les élèves.
 - Mettre en place des prérecrutements sur plusieurs niveaux de la formation universitaire.
 - Alléger fortement le service des AED qui se destinent aux métiers de l'éducation.
- **Faire respecter et revaloriser les métiers de l'Éducation**
 - Abandonner le projet d'évaluation des personnels d'enseignement, d'orientation et d'éducation, ou l'abroger s'il a été publié.
- Respecter les statuts des personnels et mettre fin aux tentatives de les contourner ou d'en limiter la portée.
- Supprimer le délai de carence.
- Mettre fin au gel des salaires des fonctionnaires.
- **Rompre avec les réformes régressives et inégalitaires**
 - Stopper la libéralisation de la carte scolaire.
 - Abandonner le programme Éclair.
 - Abandonner le Livret Personnel de Compétences et « les écoles du socle ».
 - Revenir à une définition nationale des horaires disciplinaires et mettre fin au tronc commun des Premières générales.
 - Arrêter la réforme des séries de la voie technologique du lycée.
 - Moratoire sur l'application de la loi sur la Formation tout au long de la Vie à l'Éducation nationale et arrêt des fermetures de CIO, abrogation des mesures nouvelles modifiant les conditions de recrutement des CO-Psy.
 - Abandon de la transformation des GRETA en GIP.